

www.lafranceagricole.fr

8, cité Paradis, 75493 Paris cedex 10.

Tél : 01 40 22 79 00. Pour joindre directement vos correspondants, composez le 01 40 22 puis les quatre chiffres qui suivent (\*)

« Par des agriculteurs, pour les agriculteurs »

Pour Groupe ISA, Gérard JULIEN, directeur de la publication.

RÉDACTION Tél : (\*) 70 08 - 79 91. Fax (\*) 70 80

e-mail de la rédaction : redaction@gfa.fr

Eric MAERTEN, rédacteur en chef

Yvon HERRY, rédacteur en chef (internet et newsletter)

Philippe PAVARD, rédacteur en chef adjoint.

Charlotte SABBATORSI et Nathalie FLORENT (\*) 79 47, assistantes.

Internet et newsletter (\*) 70 08 - 79 91 :

Eric ROUSSEL, rédacteur en chef adjoint, Rosanne ARIES et Ivan

LOGVENOFF, journalistes reporters d'images ; Stéphane MAILLARD,

premier secrétaire de rédaction ; Mohamed ATIGUI, chef de projet

web ; Andry RAJERISON, webmaster.

Productions végétales (\*) 70 08 - 79 91 :

Isabelle ESCOFFIER, chef de service ; Florence MELIX,

Céline FRICOTTÉ et Hélène PARISOT.

Productions animales (\*) 70 08 - 79 91 :

Vincent GLUYOT, chef de service, Marie-France MALTERRE

et Valérie SCARLAKENS.

Machinisme (\*) 70 08 - 79 91 :

Corinne LE GALL, chef des informations ; Loris COASSIN,

Vincent GOBERT, Pierre PEETERS et Rémy SERAI.

Agriculture et institutions (\*) 70 08 - 79 91 :

Marie SALSET, chef de service ; Bérengère LAFEUILLE,

Alexis MARCOTTE, Bertille QUANTINE.

Agriculture et société (\*) 70 08 - 79 91 :

Aurore COEURU, chef de service ; Sophie BERGOT

et Catherine YVERNEAU.

ÉDITION DE L'INFORMATION Fax (\*) 70 80

Renaud MERLAND, directeur de l'édition de l'information, Christine

ODIAS, rédactrice en chef technique, Corinne VERNAT, première

secrétaire de rédaction ; Catherine IVANES, Géraldine PINSONNET

et Iréna RODET, secrétaires de rédaction.

Infographie Photo : Frédéric LECLANCHER, rédacteur en chef

édition ; Infographie : Claudine CHANEL, Gabriel de DIEULEVEULT.

Iconographie : Brigitte CAPIÈRE. Photographie : Cédric FAIMALI.

STUDIO GRAPHIQUE Tél : (\*) 73 04

pole.graphique@gfa.fr.

PUBLICITÉ Tél : (\*) 70 20. Fax : 01 48 24 17 61

Votre contact p.nom@gfa.fr

(ex : Albert Dupuy &gt; a.dupuy@gfa.fr)

Luc FAURE, directeur commercial ; Annie BOUCHARD, directrice

commerciale adjointe, Jean-Christophe IVOY, adjoint au directeur

commercial, Isabelle BEAUDOIN, Lucie FOSCOLO, directrices

de clientèle, François L'HOMER, directeur de clientèle ; Anne LECA,

directrice du développement, Damien JOURNEL, Hélène PETIT,

Sylvie BENEDELE et Paul TURRILOT, chefs de publicité.

Études : Anne-Pierre HANRIOT.

Administration des ventes : Philippe SUBREROQUE.

Exécution : Isabelle CHABROL.

LES ANNONCES

Tél : (\*) 79 38. Fax : 01 42 46 47 22

Denis BOST, directeur commercial, Aliénor DE BODINAT,

responsable commerciale desk.

DIFFUSION Tél : (\*) 79 33

Jean-Louis DAUPHIN, directeur de la relation abonnés assisté

de Annabelle COUPEZ.

Jean-Marie LAVIGNE, directeur bases de données.

Promotion : Alix PERDEREAU.

Abonnements. Tél : 01 40 22 79 85. Fax : 01 40 22 70 37

Sylvie LAURENT, chef de service. Tarif abonnement France :

198,50 euros pour un an (51 numéros dont 3 numéros « Spécial

machinisme »). Vente au numéro et réassortis :

Destination Média, Didier Devillers, Tél. : 01 56 82 12 06.

FABRICATION Tél : (\*) 79 72 Vincent TROPAMER.

COMPTABILITÉ Nicole BOGLIARI, chef de service (\*) 79 75 ;

Barbara KERLEVO, comptabilité-clients (\*) 79 42.

RECRUTEMENT Sylvie COUDOIN, recrutements@gfa.fr

ALLO ABONNÉ - Tél : 01 40 22 79 85

Toutes reproductions interdites sans l'accord de La France agricole

ou du Centre français d'exploitation du droit de Copie,

20 rue des Grands Augustins, 75006 Paris.

Membre d'Eurofarm, club européen des journaux agricoles leaders.

La France Agricole est éditée par :

GROUPE FRANCE AGRICOLE

Président : Gérard JULIEN pour Groupe ISA.

Directrice générale : Aurélie CAILLE.

Directeur administratif et financier : Jean-Marc STAUFFER.

Directeur des rédactions : Eric MAERTEN

Directeur des informations numériques : Yvon HERRY.

Chargée de communication : Claire LÉTRILLART.

Assistante de direction générale : Hélène BROUILLARD.

SAS Groupe France Agricole - 8, cité Paradis 75493 Paris cedex 10.

Au capital de 10 479 460 euros, RCS Paris 479 989 188. Dépôt légal

à parution. Imprimerie : Roto France, rue de la Maison Rouge

77185 Lognes. N° enregistrement à la Commission paritaire des

publications et agences de presse 0719 T 85217. ISSN 0046-4899.

N° enregistrement à la Commission paritaire des publications et

agences de presse 0719 T 85217. ISSN 0046-4899.

Tirage et diffusion contrôlés par l'OJD.

Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres

recyclées : 13%. Eutrophisation : Prot 0,003 kg/tonne.

Ce magazine est imprimé sur un papier porteur

de l'écolabel européen, fourni par UPM

sous le N° de certificat FI/11/001.



# Contractualisez qu'ils disaient

Plusieurs accords entre distributeurs et transformateurs ont été signés au moment de la grande foire médiatique du Salon de l'agriculture. Ce fut en particulier le cas pour des produits laitiers ou de la viande... mais sur des quantités somme toute symboliques à des exceptions près. Une fois les flonflons de la fête estompés, la réalité des négociations bi, voire tripartites s'impose de nouveau. Et il faut être bien malin pour en mesurer l'impact sur l'évolution des prix payés aux producteurs. Un des attendus de la loi EGalim, adoptée le 30 octobre 2018, est d'inciter encore plus à la contractualisation. Quitte à ce que ce soit les

## Les rapports de force priment sur les indicateurs de coûts de production.

agriculteurs qui proposent aux acheteurs un accord-cadre pour écouler leurs produits... Bref, qui assument eux-mêmes la facturation, en toute logique de vendeur à acheteur. Louable intention ! Pour anticiper cette orientation, le plan de la filière viande bovine française, signé en décembre 2017, prévoyait déjà « en cinq ans de réaliser 30 % des transactions par voie contractuelle ».

Un autre outil a été prévu : la prise en compte d'indicateurs de coûts de production. Ceux-ci pouvant servir de repères dans les négociations. Une fois ces indicateurs

trouvés, comme c'est le cas depuis peu dans plusieurs filières animales, la question est de savoir s'ils peuvent résister à l'épreuve du rapport de l'offre et de la demande... et aux rapports de force tout court.

À ce sujet mieux vaut, sans doute, ne pas trop se bercer d'illusions. Car le « jeu » en cascade des prix payés est d'autant plus difficile à maîtriser que les filières sont longues et/ou atomisées, comme c'est le cas dans la viande bovine (lire à la Une page 14). Sur-tout si, à l'arrivée, deux opérateurs se trouvent en situation de quasi-monopole.

La « montée en gamme » est souvent préconisée comme planche de salut. Si elle devait se généraliser, elle ne saurait, à elle seule,

compenser ce déséquilibre latent des forces en présence. Bien sûr, celui-ci a tendance à se tempérer lorsque les marchés s'assainissent, comme dans le secteur laitier aujourd'hui. Les périodes plus favorables doivent être justement mises à contribution pour renforcer les organisations de producteurs et

consolider leur pouvoir de négociation.

Pour cela les pouvoirs publics ont encore à parachever la tâche sur un point essentiel : clarifier l'application du droit de la concurrence au regard des règles sur les ententes, en particulier concernant l'utilisation des indicateurs.



par **ÉRIC MAERTEN**  
Rédacteur en chef